

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Saint-Paul
 Avenue de Pârolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 an 10 fr. 6 mois 6 fr. 3 mois 4 fr.
 Étranger 1 an 12 fr. 6 mois 8 fr. 3 mois 5 fr.

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant une surtaxe de 30 cent.
 Compte de chèques postaux 114 64.
 G. L. X.

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicités
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Les 4-Place
 FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, carton	15 cent.	la ligne
La Suisse	20 cent.	son espace
L'Étranger	25 cent.	
Mélanges	15 cent.	

E. V. X.

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Les Impériaux immobilisés sur le plateau d'Asiago. Recul italien au sud de Feltre.

La lutte se poursuit avec violence sur le plateau d'Asiago et dans les montagnes qui s'étendent de la Brenta au Piave, au sud de Feltre. Sur les hauteurs à l'est et au nord-est d'Asiago, les Impériaux sont manifestement immobilisés et condamnés à la défensive. C'est une question de vie ou de mort pour le général Diaz de les empêcher de déboucher de ce plateau dans la direction de Bassano.

Dans le massif du Monte Grappa, entre la Brenta et le Piave, les troupes italiennes ont encore perdu du terrain. Leur aile droite, du côté du Piave, a été refoulée jusque sur le dernier chaînon, le plus méridional, du massif, au Monte Tomba, qui n'a que 370 mètres d'altitude. Les Impériaux se sont emparés de Quero, sur la rive droite du Piave. L'aile gauche italienne (côté de la Brenta) se maintient sur les crêtes dominant la cluse de San Marino; le centre passe vraisemblablement par les sommets situés immédiatement en avant du Monte Grappa, cime principale du massif et qui a donné son nom à toute la chaîne.

Le long du Piave inférieur, la situation est sans changement.

L'inondation actuelle des territoires avoisinants le Piave pour faire obstacle à l'avance des Austro-Allemands, fait pendant à l'inondation de la Sesia, accomplie en 1859, sur l'ordre du comte de Cavour, pour empêcher la marche des troupes autrichiennes commandées par le maréchal Guilly, qui avaient poussé jusqu'à Verceil et pouvaient menacer sérieusement la capitale elle-même du Piémont, Turin.

Le retard causé alors à la marche de l'armée impériale donna le temps aux corps français, ayant à leur tête, comme généralissime, l'empereur Napoléon III lui-même et commandés par les maréchaux Mac Mahon, Canrobert et Baraguay d'Hilliers, d'arriver au secours des troupes de Victor-Emmanuel II, et de gagner ensuite la célèbre bataille de Magenta, qui refoula les Autrichiens au delà du Pô et du Tessin et précluda à la victoire définitive de Solferino.

Le comte de Cavour déclara alors solennellement que son général le plus vaillant avait été l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui avait exécuté à merveille l'opération à lui assignée.

De l'émotion provoquée chez les Alliés par l'irruption austro-allemande en Italie, avait surgi ce cri: « Il faut un généralissime! » On a cependant nommé un successeur au général Cadorna sans le mettre sous les ordres d'un grand chef; ce qui n'a pas empêché M. Lloyd-George et M. Painlevé de célébrer l'unité des opérations, qu'on pense réaliser par la convocation, chaque quinzaine, du comité de guerre des Alliés à Paris. Mais les cas à décider sont si imprévus et si prompts qu'il y a quelque illusion à prétendre le résoudre en temps voulu par la séance bi-mensuelle du comité de guerre. Dans les pays de l'Entente, on se rend compte de cette insuffisance. Nous n'en voulons pour preuve que les applaudissements qui ont salué M. Millerand répétant, mardi, à la Chambre française, qu'il fallait un généralissime. Le même vœu a été exprimé dans la Victoire, par M. Gustave Hervé, qui se moque du grand état-major créé entre les Alliés en assurant que cette institution ne sera qu'un soviet de généraux, une pélaudière, si l'on ne place pas à sa tête un généralissime suprême. Il s'agit de trouver, continue-t-il, parmi les généraux de l'Entente, celui qui a assez d'autorité morale, assez de prestige, pour tenir à la tête des armées des Alliés le rôle que tient Hindenburg parmi les Impériaux. Il n'y a pas trente-six généraux qui soient à cette hauteur; il n'y en a qu'un, et, conclut M. Hervé, c'est le père Joffre.

Dans la chronique militaire du Temps, le général Mallette ne prononce pas de nom, mais il démontre qu'il faut aux Alliés un généralissimat. « Qui contre Hindenburg? » tel est le titre du remarquable article où le

général Mallette voit dans la division du commandement, chez les Alliés, la cause de tous les revers subis, de tous les manques à gagner, de tous les désagréments qui ont rompu l'effort commun aux heures les mieux remplies de l'espoir de vaincre, tandis que la puissance persistante de l'Allemagne vient de ce qu'elle a un chef qui commande à toutes les forces qu'elle groupe autour d'elle, un chef devant lequel l'empereur lui-même s'incline.

Reste à savoir si Hindenburg, à la tête des armées alliées, aurait obtenu les mêmes résultats qu'en coordonnant les efforts des Allemands, des Autrichiens, des Bulgares et des Turcs. Les plans militaires, dans les nations de l'Entente, sont compliqués par les combinaisons politiques. Il y a tant d'intérêts à ménager que c'est miracle d'avoir pu maintenir une aussi étroite solidarité que celle que nous observons, la Russie mise à part, à cause de son état psychologique ou de son cas pathologique. Qu'on se rappelle que, à un certain moment, la Bulgarie pouvait être gagnée aux Alliés si on lui avait ouvert les portes de Constantinople. Mais il a fallu s'entendre de lui offrir cette perspective parce que l'autocratie russe voulait s'installer sur le Bosphore.

A côté de toutes les considérations diplomatiques que les Alliés devaient faire entrer dans leurs buts de guerre, il y avait pour eux la distance entre leurs armées nationales, qui rendait difficile pour quelqu'un d'accepter la responsabilité de commander sans être exactement renseigné sur les possibilités stratégiques et sur la mesure de l'effort à exiger. En présence de toutes ces raisons, on se prend à douter qu'un généralissime ait pu réaliser l'espoir qu'on eût mis en lui. Au moins, pourrait-on tenter aujourd'hui de cette institution pour les fronts rapprochés, le front occidental et le front austro-italien. Le poids mort de la Russie étant supprimé, la conception d'un commandement suprême pour les Alliés devient réalisable.

M. Clémenceau a donné déjà à plusieurs journaux la substance de la déclaration ministérielle qu'il fera cet après-midi, mardi, à la Chambre: poursuite de la victoire intégrale de la France sur ses ennemis extérieurs; poursuite immédiate et impitoyable de toutes les affaires de trahison; limitation de la censure aux informations d'ordre diplomatique et militaire.

Le nouveau président du Conseil ne manquera pas de marquer son arrivée au gouvernement par une extraordinaire activité. Puisse-t-elle être uniquement bienfaisante!

M. Clémenceau a été premier ministre une fois déjà: c'était en 1906; il succédait à M. Sarrien, dont il avait été le bras droit, comme ministre de l'Intérieur, ce poste étant celui d'où se mène toute la politique électorale et d'où se distribue la manne officielle. Le règne de M. Clémenceau à l'Intérieur avait été marqué par la grève tragique des mineurs du Pas-de-Calais et la quasi-révolution des vigneron du Midi. M. Clémenceau soutint à la Chambre des joutes oratoires épiques, à propos de ces événements, contre M. Jaurès. Sa présidence fut plus calme, mais remarquablement stérile, en fait d'actes utiles; l'activité de M. Clémenceau s'épuisa à peu près dans les disputes parlementaires; ce fut l'âge d'or des interpellations. M. Clémenceau élargit la loi du divorce et expulsa l'agent officieux du Saint-Siège, Mgr Montagnini (la nonciature avait été supprimée par l'abolition du Concordat).

Pour justifier l'expulsion de Mgr Montagnini, « fonctionnaire de l'étranger », selon le mot qu'inventa M. Clémenceau, il avait été procédé à une opération de police analogue à celle dont vient d'être victime l'Action française.

M. Clémenceau incarne, au reste, l'idée de l'Etat gendarme. Comme il l'a dit lui-même, il a « le préjugé de l'ordre ». Quand il était ministre de l'Intérieur, il se parait avec orgueil du titre de « premier flic de France ». Aussi les socialistes l'abhorrent-ils.

La politique extérieure a de tout temps médiocrement intéressé M. Clémenceau. M.

René Pinon, dans son livre: L'empire de la Méditerranée, reproche à M. Clémenceau d'avoir sans cesse contrecarré la politique d'expansion française et d'avoir contribué, plus que personne, à la perte de l'Egypte. M. Clémenceau a pris pour ministre des affaires étrangères M. Pichon, son ancien collaborateur de la Justice, et qui fut déjà son ministre de l'extérieur en 1906-1907. Le choix de M. Jonnard, comme ministre du blocus, est une caractéristique assez saillante du nouveau cabinet. On sait quel rôle de viguer M. Jonnard a rempli à Athènes, dans le renversement du roi Constantin.

Un grand deuil vient d'atteindre l'armée suisse. M. le colonel Audéoud, commandant du 1^{er} corps d'armée, est mort. De mauvaises nouvelles

de son état de santé étaient arrivées ces jours derniers. Bientôt, le ton des bulletins médicaux ne laissa plus d'espoir.

M. le colonel Audéoud a succombé à la rude tâche que la mobilisation a imposée à nos officiers supérieurs. Il était âgé de 64 ans. Il descendait d'une ancienne famille genevoise, avait fait ses études à l'université de Genève et s'était destiné au barreau. Mais la carrière des armes l'attira. Il avait reçu son premier galon de lieutenant en 1876; en 1879, il fut promu 1^{er} lieutenant; en 1883, capitaine. C'est à ce moment qu'il se décida de se vouer au service militaire. En 1887, il entra à l'état-major. L'année suivante, il fut affecté au corps d'instruction. Il obtint le grade de major en 1889, celui de lieutenant-colonel en 1893 et fut promu colonel en 1896. Le 1^{er} juin de cette année, M. Audéoud fut nommé instructeur de la 1^{re} division. Il remplit ces fonctions pendant trois ans, avec distinction. Le 1^{er} janvier 1899, le Conseil fédéral appela le colonel Audéoud à la direction des écoles centrales, à Thonon. Il occupa ce poste pendant huit années, et y fit montre de qualités exceptionnelles. En 1908, M. le colonel Secretan s'étant démis du commandement de la 1^{re} division, M. le colonel Audéoud fut appelé à le remplacer. Il a manifesté, dans la conduite de cette division, les aptitudes d'un vrai chef de troupes. Aussi, au bout de quatre années, le 31 décembre 1912, lui fut promu commandant du 1^{er} corps d'armée. A ce poste, suprême en temps de paix, M. le colonel Audéoud se révéla l'égal des meilleurs et quand il fallut, aux jours angoureux d'août 1914, choisir un généralissime, son nom fut sur toutes les lèvres, concurrentement avec ceux des colonels Wille et Sprecher.

M. le colonel Audéoud était soldat dans l'âme: sa droiture, son énergie et sa modestie en faisaient un officier modèle. Il était aimé de tous ceux qui avaient appris à le connaître et jouissait de la sympathie générale.

Quelques années avant la grande conflagration actuelle, M. le colonel Audéoud avait été envoyé en mission sur des champs de bataille: en 1905, il fut en Mandchourie, où un singulier caprice du général russe Kouroupatkine l'obligea à interrompre ses observations; M. le colonel Audéoud et son compagnon, M. le capitaine Bardet, durent rentrer en Europe.

La mort de ce brillant officier est doublement déplorable pour la Suisse: et par elle-même et par les circonstances dans lesquelles elle survient et qui nous rendaient si nécessaire un homme d'une pareille valeur.

On nous écrit: C'est en 1888 que le colonel A. de Techttermann distingua le capitaine Audéoud et ses aptitudes militaires. Il l'attacha à l'état-major

de son régiment et ne devait pour ainsi dire plus s'en séparer. Les deux hommes étaient faits pour se comprendre, s'estimer et travailler ensemble: tous deux d'un caractère d'une indomptable énergie, d'une profonde franchise et d'une grande indépendance.

En 1895, dans la manœuvre de La-Sarraz, restée fameuse, contre la première division qui avait à sa tête le colonel David, Audéoud eut une part décisive dans les dispositions arrêtées et les mesures prises. Le commandant de Techttermann aimait à reconnaître hautement que le brillant succès de la journée était dû à la collaboration active et intelligente de son chef d'état-major et il voulut que son aide fût récompensé selon son mérite.

Le commandant Audéoud a maintes fois rappelé tout ce qu'il devait à l'amitié et aux exemples de son chef vénéré.

Le colonel Audéoud fut successivement chef d'état-major de la deuxième division et du premier corps d'armée. Le commandant de Techttermann ne consentit à se séparer de son aide fidèle qu'en 1905, lors des manœuvres d'armée de Villarsimond, où le colonel Galiffe fut placé à la tête de l'état-major.

Le commandant Audéoud restera une des belles figures militaires de notre Suisse. On ne prononcera jamais son nom sans faire revivre le souvenir du commandant aimé et respecté des officiers et des soldats. Sa connaissance approfondie de la science militaire éclatait dans les conférences qu'il donnait aux officiers: c'était si clair, si vivant et si simple! Tous appréciaient son affabilité et sa modestie. Quand on lui rappelait la manœuvre de l'Aar, où son habileté avait frappé l'attention de tous les chefs, il se plaisait à redire qu'il devait ce succès à une circonstance presque fortuite. A 6 h. du matin, il avait gravi une colline et se demandait avec anxiété comment il pourrait se tirer de la situation si désavantageuse où il était presque acculé avec sa division combinée. A cet instant, un rayon de soleil perça la brume et lui permit de connaître les positions de son adversaire. Les dispositions furent prises immédiatement. Une attaque vigoureuse obligea une division à la retraite dès 9 h. du matin, et ce premier résultat permettait aussitôt de diriger toutes ses troupes contre la seconde division de manœuvres. Cela se passa en 1901, et la division combinée était une division welsche.

Le commandant Audéoud faisait volontiers remarquer que la volonté du chef n'est pas tout: « Il reste tant de circonstances qui dépendent de la Providence ».

L'amour du soldat et l'estime du défenseur de la patrie se lisaient dans toute l'attitude, toutes les paroles, toutes les démarches du commandant Audéoud. Cette sympathie profonde et cette bienveillance gagnaient tous les cœurs, faisaient aimer son énergie et accepter avec joie les fatigues et les sacrifices de la vie sous les armes. Officiers et soldats le lui rendaient bien. Il faisait bon voir briller la joie et la fierté dans les yeux des hommes qui le regardaient passer. Tous avaient le sentiment d'obéir à un chef habile et cependant de posséder un père.

Le pays, notre Suisse romane surtout font une perte irréparable et très vivement sentie par la mort du commandant Audéoud.

† M. le colonel AUDEOUD

Un grand deuil vient d'atteindre l'armée suisse. M. le colonel Audéoud, commandant du 1^{er} corps d'armée, est mort. De mauvaises nouvelles



LE COLONEL AUDEOUD

de son état de santé étaient arrivées ces jours derniers. Bientôt, le ton des bulletins médicaux ne laissa plus d'espoir.

M. le colonel Audéoud a succombé à la rude tâche que la mobilisation a imposée à nos officiers supérieurs. Il était âgé de 64 ans. Il descendait d'une ancienne famille genevoise, avait fait ses études à l'université de Genève et s'était destiné au barreau. Mais la carrière des armes l'attira. Il avait reçu son premier galon de lieutenant en 1876; en 1879, il fut promu 1^{er} lieutenant; en 1883, capitaine. C'est à ce moment qu'il se décida de se vouer au service militaire. En 1887, il entra à l'état-major. L'année suivante, il fut affecté au corps d'instruction. Il obtint le grade de major en 1889, celui de lieutenant-colonel en 1893 et fut promu colonel en 1896. Le 1^{er} juin de cette année, M. Audéoud fut nommé instructeur de la 1^{re} division. Il remplit ces fonctions pendant trois ans, avec distinction. Le 1^{er} janvier 1899, le Conseil fédéral appela le colonel Audéoud à la direction des écoles centrales, à Thonon. Il occupa ce poste pendant huit années, et y fit montre de qualités exceptionnelles. En 1908, M. le colonel Secretan s'étant démis du commandement de la 1^{re} division, M. le colonel Audéoud fut appelé à le remplacer. Il a manifesté, dans la conduite de cette division, les aptitudes d'un vrai chef de troupes. Aussi, au bout de quatre années, le 31 décembre 1912, lui fut promu commandant du 1^{er} corps d'armée. A ce poste, suprême en temps de paix, M. le colonel Audéoud se révéla l'égal des meilleurs et quand il fallut, aux jours angoureux d'août 1914, choisir un généralissime, son nom fut sur toutes les lèvres, concurrentement avec ceux des colonels Wille et Sprecher.

M. le colonel Audéoud était soldat dans l'âme: sa droiture, son énergie et sa modestie en faisaient un officier modèle. Il était aimé de tous ceux qui avaient appris à le connaître et jouissait de la sympathie générale.

Quelques années avant la grande conflagration actuelle, M. le colonel Audéoud avait été envoyé en mission sur des champs de bataille: en 1905, il fut en Mandchourie, où un singulier caprice du général russe Kouroupatkine l'obligea à interrompre ses observations; M. le colonel Audéoud et son compagnon, M. le capitaine Bardet, durent rentrer en Europe.

La mort de ce brillant officier est doublement déplorable pour la Suisse: et par elle-même et par les circonstances dans lesquelles elle survient et qui nous rendaient si nécessaire un homme d'une pareille valeur.

Les obsèques

La date des obsèques du colonel Audéoud n'est pas encore définitivement fixée. Elles auront très probablement lieu mercredi.

On pense que le régiment genevois (bataillons 10 et 13) sera mis sur pied pour la circonstance.

Les troubles de Zurich

Les victimes

Zurich, 19 novembre.

Il n'y a pas eu d'agitation la nuit dernière sur les places publiques.

L'agent Nüssli, qui paraissait grièvement atteint, va mieux; les autres policiers sont moins sérieusement blessés qu'il semblait d'abord.

Le gendarme qui a été tué, Kaufmann, a été fusillé d'une balle tirée à une centaine de mètres, vers 2 heures du matin, alors qu'il faisait une ronde commandée. Le coup de feu a été tiré d'un jardin.

Le premier coup de feu est parti des rangs des manifestants et a été tiré par un nommé Jean Peter, âgé de 59 ans, Lucernois d'origine. Peter est arrêté.

La crevette de Ronco Platte

Zurich, 19 novembre.

Le comité de l'Union ouvrière des membres socialistes du Grand Conseil de Zurich et les membres socialistes du Conseil municipal adressent à la population ouvrière de Zurich l'appel suivant:

« Des assemblées populaires, les derniers jours de la semaine passée, sur la place Helvetia et ses abords, ont été suivies de violences regrettables.

« Le parti socialiste n'a rien de commun avec les personnes qui ont lancé l'appel de ces assemblées.

« Nous conseillons aux membres du parti et à

de toute la population ouvrière de renoncer à tout ce qui pourrait amener des actes violents.

(Il faut une grande dose de hardiesse aux socialistes pour oser désavouer les auteurs des désordres. On sait, en effet, que, au premier rang des émeutiers, figuraient les phalanges de la jeune garde socialiste de Zurich.)

La fabrication des munitions

Le Conseil d'Etat de Zurich a invité la direction de l'économie publique à suspendre les autorisations de travail supplémentaire dans les fabriques de munitions.

Répercussion à Genève

Le Conseil d'Etat de Genève a interdit un meeting que devait tenir la jeunesse socialiste internationale, jeudi soir. Des mesures énergiques seront prises au cas où les organisateurs ne tiendraient pas compte de cette interdiction, qui sera approuvée par tous les citoyens.

La guerre européenne

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Journée du 19 novembre

Communiqué français du 19 novembre, à 3 h. de l'après-midi:

Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie s'est poursuivie avec acharnement, au cours de la nuit, notamment sur le pont du bois Le Chaume.

Un coup de main ennemi sur un autre ouvrage, au nord-est de la cote 344, est resté sans succès.

Une autre tentative sur nos petits postes, au sud-est de Malancourt, a échoué également sans nos feux.

Communiqué allemand du 19 novembre:

Après de violentes vagues de feu au début de la matinée, l'activité de l'artillerie est restée faible dans les Flandres jusqu'à midi. La visibilité s'améliorant, le jeu s'intensifia de nouveau dans l'après-midi et devint très fort dans quelques secteurs, entre la côte et Beclare.

Journée du 19 novembre

Communiqué français du 19 novembre, à 11 h. du soir:

En Champagne, au cours d'une incursion dans les lignes allemandes au sud-ouest de la Bulle du Mesnil nous avons fait des prisonniers.

Sur la rive droite de la Meuse, nous avons exécuté, ce matin, des opérations de détails dans la région du bois Le Chaume. Nous avons réalisé une avance sensible et infligé des pertes à l'ennemi. La lutte d'artillerie se maintient vive sur tout le secteur.

Communiqué allemand d'hier soir, 19 novembre:

En Flandre, violents combats de feu depuis la forêt d'Houthulst jusqu'à Zandworde. Des attaques partielles françaises au bois Le Chaume ont été repoussées.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 19 novembre:

La nuit dernière, il y a eu de vives actions d'artillerie entre le lac de Garde et l'Astico.

Sur le plateau d'Asiago, l'adversaire a effectué de violentes concentrations de feux sur nos positions du Mont Tonderecar et du Mont Badenecho, sans pourtant exécuter aucune attaque d'infanterie.

Nos détachements, reprenant partiellement l'offensive, ont récupéré des éléments avancés de tranchées et ont fait prisonniers 6 officiers et 202 hommes de troupe.

Au sud de Quero (Piave), d'importantes forces ennemies ont attaqué nos lignes du Mont Monjenera et du Mont Tomba.

Dans la plaine, la vaillance de nos troupes a empêché l'ennemi de renouveler ses tentatives de forcer le passage du Piave.

Communiqué autrichien du 19 novembre:

Dans la montagne au sud de Feltre, les troupes du général Alfred Krauss ont pris d'assaut hier, après un combat violent qui a duré jusque dans la nuit, le village de Quero et le Monte Cornella. L'ennemi a laissé entre nos mains plus de 1100 prisonniers. Ce succès, a été parachevé hier par un nouveau gain de terrain.

Au nord-est de Gallio, plusieurs attaques italiennes ont de nouveau échoué avec des pertes sanglantes.

Le communiqué allemand donne les mêmes informations, sans nouveau détail.

Communiqué allemand du soir:

Violents combats dans les montagnes entre la Brenta et le Piave.

IL Y A UN AN

20 novembre 1916

En Valcécina, les Impériaux arrivent devant

Craiova. Nouveau recul roumain dans la vallée de l'Oltava. En Macédoine, les Alliés progressent au nord de Monastir.

La situation en Russie

La victoire maximaliste

Lomfrès, 19 novembre. On mande de Pétrograd au Daily Telegraph : Les troupes des bolcheviki qui ont défait 1500 cosaques de Kerensky entre Gatchina et Tsarskoïé-Sélo étaient fortes de 16,000 hommes.

Les cosaques

Pétrograd, 19 novembre. Suivant les dernières nouvelles, les troupes cosaques appuient le gouvernement provisoire et seraient maîtresses de Kief. Les cosaques de Kalédine dominent la région du Don et encerclent Karkof et Voronez. Ils se sont emparés de Vinzava et marchent sur Moscou au nombre de 20,000.

A Moscou

Pétrograd, 19 novembre. La lutte a commencé à Moscou le 10 novembre. Les troupes du gouvernement provisoire étaient fortes de 3000 aspirants officiers et étudiants armés de trois canons et de nombreux fusils. Les bolcheviki étaient au nombre de 15,000 hommes, mais le comité révolutionnaire s'est emparé de 15 canons et a bombardé le centre de la ville, où les pertes parmi la population sont très importantes.

Le 14 novembre, ces pertes se chiffraient à 3000. La cathédrale de l'Assomption a été détruite par le bombardement et l'église Saint-Basile a pris feu sous les obus.

Les paysans contre les bolcheviki

(A. P. R.) - Contre la décision, alors menaçante, de confier le gouvernement au conseil des ouvriers et soldats, le comité exécutif des délégués paysans de toute la Russie, a formulé la protestation suivante :

Le comité exécutif du conseil des paysans de toute la Russie déclare de la manière la plus catégorique qu'une telle décision entraînerait les plus grands dangers pour l'ensemble du pays, car elle pourrait amener une guerre civile, ce qui équivaudrait à prêter assistance à l'ennemi. Seule l'assemblée constituante qui doit être nommée par le peuple tout entier sur la base du suffrage universel, direct et égal pour tous, est compétente pour donner au problème constitutif du pays sa solution définitive.

Echos de partout

UNE PARTIE DE SA GARDE-ROBE

M. Pierre Lenoir, qui voulait acheter le Journal de Paris et en évincer M. Humbert, était connu comme un jeune prodigue qui dépensait beaucoup d'argent en plaisirs, en voyages et en frais de toilette; ses parents étaient d'ailleurs fort riches.

En 1912, ayant eu un procès civil pour une affaire quelconque, l'avocat de la partie adverse eut l'occasion de donner lecture à l'audience des pièces de toilette que Pierre Lenoir laissa à son domicile, sans compter tout ce qu'il avait emporté dans ses nombreuses malles pour un voyage en Orient. Voici un aperçu de ce reliquat de garde-robe, qu'il devait trouver à son retour :

18 pantalons; 14 vestons; 31 gilets; 21 gilets blancs; 72 faux-cols; 28 paires de chaussettes; 46 cravates soie couleur; 40 cravates blanches; 68 chemises, et beaucoup d'autres objets trop longs à détailler, comme dit le crieur public.

MOT DE LA FIN

Dans un ménage : - Satanée coquette! douze coques sur ton chapeau et une nouvelle ruche, quand tu as déjà deux boas, un renard et au moins cinq autruches! Ce n'est plus un ménage ici, c'est une ménagerie.

Nécrologie

Le général Maude

Une dépêche de Londres annonce que le général anglais Maude, commandant en chef en Mésopotamie, est mort dimanche.

M. Bouvattier

Une dépêche de Paris annonce la mort de M. Jules Bouvattier, ancien rédacteur en chef de la Croix. M. Bouvattier avait été avocat, député et sous-préfet. Dans la Croix, il se montra le ferme soutien de l'action libérale que présidait M. Pion, dont il était le grand ami. M. Bouvattier fut un vaillant défenseur de l'Eglise, au service de laquelle il employa un talent très avisé.

Confédération

Les élections fédérales

LE SECOND TOUR A WINTERTHOUR

Les ballottages à Winterthour auront lieu le 25 novembre.

ELECTION COMPLEMENTAIRE

L'assemblée électorale du parti socialiste du troisième arrondissement a désigné comme candidat au Conseil national, en remplacement de M. Amsler, décédé, le député au Grand Conseil von Conzett.

Propriété industrielle

Le Conseil fédéral a nommé premier vice-directeur du bureau international de l'Union de la propriété industrielle littéraire et artistique, M. Ernest Rothlisberger, de Trub (Berne), docteur en droit, professeur de droit à l'université de Berne, deuxième secrétaire dudit bureau; et second directeur du même bureau, M. Georges Gariel, professeur d'économie politique et sociale à l'université de Fribourg.

La Suisse et la guerre

300,000 évacués

Le comité de rapatriement de Bâle communique que, avec le convoi d'évacués qui a passé à Bâle le 19 novembre, le nombre de 300,000 évacués a été atteint.

LA VIE ECONOMIQUE

Interruption des livraisons de lait

aux laiteries et dépôts

Communiqué de l'Office fédéral du lait : En vertu de la décision du Département suisse de l'économie publique du 18 octobre 1917, l'utilisation du lait chez les particuliers n'est autorisée que pour la fabrication des produits indispensables destinés exclusivement à être consommés par les personnes faisant partie du ménage. Il nous est rapporté, de divers côtés, que les livraisons de lait aux laiteries diminuent surtout par le fait que quelques producteurs ont entrepris de travailler eux-mêmes leur lait. En considération des grandes difficultés du ravitaillement en lait frais, cette manière de faire, à notre grand regret, ne peut pas être admise. Les laiteries et dépôts de lait dont les livraisons diminuent du fait des raisons indiquées ci-dessus inviteront les fournisseurs négligents à se conformer aux prescriptions, et pour le cas où elles n'obtiendraient pas à nouveau les livraisons, elles communiqueront le nom et l'adresse du producteur à l'Office fédéral du lait, à Berne. Ce dernier rendra alors les intéressés attentifs aux conséquences de leur refus.

Du charbon français pour Genève

Le président du Conseil d'Etat de Genève a eu une entrevue à Berne, au Département de l'économie publique, au sujet du ravitaillement du canton en charbon français. Il a obtenu des autorités fédérales l'assurance qu'elles s'emploieraient à faire aboutir ce projet.

Les accapareurs

La police genevoise a saisi, chez des particuliers trop abondamment approvisionnés, 80,000 kilos de combustible. La plus grande partie de ce combustible a été prélevée sur les réserves d'un cercle de jeux.

Prix de l'avoine et de l'orge

Le Département militaire a fixé les prix maxima suivants pour l'avoine, l'orge et les produits de leur mouture : 61 francs les 100 kg. net pour l'avoine et le fourrage mélangé et 60 francs les 100 kg. net pour l'orge fourragère. Ce sont les prix auxquels doit s'effectuer la vente aux consommateurs par les autorités cantonales ou communales et par les marchands chargés par elles de la vente.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Les mauvais romans et le crime

A Francfort, une jeune fille de 19 ans a été assassinée dans une avenue écartée. Près du lieu du crime, on a ramassé un exemplaire du roman fameux et funeste de Goethe : Les souffrances du jeune Werther.

L'auteur présumé du crime est un Suisse du nom de Charles-Martin Suter, né en 1894, à Oberhofen, cercle de Haguenau (Alsace). Suter a exercé la profession d'infirmier; il était, en dernier lieu, menuisier.

L'assassin est de grande taille (1 m. 76), fortement charpenté, à cheveux blonds foncés, est complètement rasé, a le front haut, des yeux gris bleu, les sourcils se rejoignant; le nez est fort et large, le menton large.

Il y a une récompense de 1000 marks pour qui fera découvrir l'assassin.

Collision de trains en Roumanie

Suivant le Rouskoïé Slovo, un grave accident de chemin de fer s'est produit en Roumanie. Deux trains sont entrés en collision sur le parcours Izkani-Kaskani. Environ cinq cents soldats ont été tués ou blessés.

TRIBUNAUX

Un blaieure qui revient cher

On nous écrit de Berne : Un dimanche de juillet passé, une douzaine de cultivateurs et d'ouvriers de Biglen, dans l'Emmenthal, étaient allés détruire un terrier de blaieure et avaient tué la bête, avec deux petits. Mais, dans le canton de Berne, la chasse est interdite d'une manière absolue le dimanche. Dénoncés à l'autorité judiciaire, les délinquants ont prétendu n'avoir pas cru enfreindre la loi, mais seulement vouloir s'emparer de l'auteur présumé de nombreuses dévastations commises dans les poulaillers de la région. Le juge de police de Konolfingen n'a pas admis la thèse des accusés et il a infligé à douze des prévenus 50 fr. d'amende et au treizième 60 fr. La note à payer pour le blaieure a donc été de 660 fr. Jamais la bête n'a causé des dommages aussi élevés.

Les treize condamnés ont recouru en grâce auprès de l'Assemblée fédérale, mais le Conseil fédéral propose le rejet pur et simple de la demande.

Calendrier

MERCREDI 21 NOVEMBRE

La Présentation de la Très Sainte Vierge

Tout est mystère dans la vie de la Sainte Vierge, et chacune de ses actions est un modèle de vertu. Quel spectacle plus admirable que celui d'une enfant de trois ans se présentant à Dieu pour le service de ses autels! C'est à la cour romaine d'Avignon que fut célébrée pour la première fois, en 1372, par ordre de Grégoire XI la fête de la Présentation. Or, en réponse, Marie brisait les chaînes qui depuis trente-six ans retenaient la papauté captive, et Grégoire XI rentrait à Rome. Un décret du Pape Sixte-Quint a rendu cette fête obligatoire pour toute l'Eglise.

FRIBOURG

Grand Conseil

SESSION DE NOVEMBRE 1917

Séances du 17 novembre

Présidence de M. Liechti

La séance est ouverte à 8 h. 3/4. Le Grand Conseil aborde, en premier débat, la discussion du projet de loi sur la caisse de retraite des membres du corps enseignant.

Rapporteur : M. Paul Morard.

M. le Rapporteur fait l'histoire de la caisse de retraite, qui fut fondée en 1834, et révisée en 1850; son capital était alors de 27,000 fr. Nouvelle révision en 1871, alors que le capital s'élevait à 88,000 fr.

M. Morard passe en revue les statuts de la Caisse.

Le 15 janvier 1881, le Grand Conseil décréta l'obligation d'entrer dans l'association pour tout instituteur pratiquant dans le canton. Chaque membre versait 15 fr. par an, pendant 25 ans. Le minimum de la pension était de 70 francs par an et le maximum de 300 francs.

Au fur et à mesure qu'on avançait, le nombre des retraités augmentait tandis que celui des membres payants restait le même. De 1881 à 1896, tandis que le capital augmenta de 27 %, les charges de la Caisse s'accroissèrent de 156 %.

M. le Rapporteur rend hommage à M. Daniels, professeur à l'Université, qui ne s'est pas contenté de présenter un rapport sur la question, mais a encore assisté aux séances de la commission.

Au cours de la discussion, il y aura lieu d'examiner surtout la situation des nouveaux membres, la question de l'intervention de l'Etat, et les conditions faites aux anciens membres.

Le projet de loi assure bien des avantages. Il double le chiffre de la pension; il assure l'équilibre de la Caisse; il améliore la situation des anciens membres.

La commission, unanime, est allée au maximum des concessions possibles en faveur du corps enseignant.

M. Rosset émet diverses considérations sur la situation pénible des membres du corps enseignant. Il est de toute nécessité, dit-il, que l'Etat permette à l'instituteur de se retirer en lui donnant une pension suffisante. En doublant le chiffre de la pension, on ne fait que rétablir l'équilibre. Mille francs actuellement ne représentent pas davantage que 500 en 1890.

M. Hans Gutknecht fait une comparaison entre le système de l'assurance et celui de la caisse; il montre les avantages de ce dernier système.

M. Pithon, commissaire du gouvernement. Le gouvernement recommande chaleureusement l'entrée en matière. Depuis quatre ans, les instituteurs dont des instances pour la révision de la loi. Cette révision entraînera une augmentation de charge de 40,000 fr. pour l'Etat.

Il prie le Grand Conseil de discuter la loi avec équité et de récompenser, par l'adoption du projet, les membres du dévoué corps enseignant.

M. Musy, directeur des finances, croit que la Caisse de l'Etat sera mise à contribution d'une manière beaucoup plus forte que ne le pense la commission. Toutefois, étant donnée la tâche des bénéficiaires, nous ne devons pas nous laisser arrêter par cette considération.

M. Musy regrette que l'on ne puisse encore constituer une Caisse de retraite pour tous les employés de l'Etat.

M. le docteur Ducottet croit que l'Etat pourra trouver les 50,000 fr. nécessaires pour la Caisse de retraite en augmentant la finance d'immatriculation des étudiants de l'Université.

M. Paul Joye montre par des chiffres que la nouvelle loi est une nécessité inéluctable.

Il pense aussi qu'une caisse mutuelle vaut beaucoup mieux que l'assurance, par la simple raison que les bénéficiaires profitent à la caisse.

M. Pithon, commissaire du gouvernement, répond aux observations formulées.

M. le Rapporteur trouve que c'est une méthode simpliste de puiser dans une institution pour rétablir l'équilibre de l'autre. Ne dressons pas l'Ecole primaire contre l'Université.

L'entrée en matière n'est pas combattue.

A l'art 1er, M. Pithon, commissaire du gouvernement, fait observer que le siège de la Caisse changeait antérieurement. Actuellement, il sera fixé à Fribourg, d'une façon permanente.

M. Boschung demande si les membres de l'école normale font partie de la Caisse.

M. Pithon, commissaire du gouvernement, répond affirmativement.

M. Torche trouve que l'on devrait permettre à des maîtres enseignant momentanément dans des écoles libres du canton, de faire partie de la caisse. Il prie le Conseil d'Etat de revoir cette question pour des deuxième débats.

M. Daguet demande ce que l'on entend exactement par « corps enseignant ». Les maîtresses des écoles ménagères sont-elles comprises dans le corps enseignant ?

M. Pithon, commissaire du gouvernement, n'est pas opposé à l'idée émise par M. Torche. Quant aux maîtresses des écoles ménagères, elles ne sont pas admises à faire partie de la Caisse.

M. Daguet plaide en faveur de leur admission. M. le Rapporteur. La commission examinera les propositions de MM. Torche et Daguet.

Article 5. - L'assemblée générale se compose des membres de la caisse présents à la réunion.

M. Bovet demande s'il n'y aurait pas lieu de supprimer cet article.

M. Wolhauer pense que, à côté de la loi il y aura un règlement.

M. Pithon, commissaire du gouvernement, répond affirmativement.

M. Emile Gross et Bartsch proposent des amendements à l'article 5.

M. Daguet voudrait que la Banque de l'Etat fut chargée de la trésorerie de la caisse.

Art. 9. - Toute contestation entre la Caisse de retraite et un de ses membres est réglée par le comité, sous réserve de recours au Conseil d'Etat.

M. Emile Gross se demande si cet article est constitutionnel.

M. Bartsch croit qu'il vaudrait mieux y mettre la direction de l'Instruction publique comme première instance.

M. Duprat ne partage pas les craintes de M. Gross.

M. le Rapporteur fait observer que le droit privé fédéral laisse subsister les dispositions de droit public des cantons.

A l'art. 10, M. Wolhauer propose un amendement réductionnel.

M. Antoine Morard pense qu'il y a une ingérence de traitement entre la Caisse de retraite et certaines institutions philanthropiques qui ne sont pas exonérées de l'impôt.

Le débat est interrompu.

Commission

Une commission, composée de MM. Bovet, Emile Gross, Léandre Joye, Margueron, Paul Morard, Joseph Junco et Currat est désignée pour examiner le rapport du Tribunal cantonal.

Pour nos soldats

Nous rappelons à la générosité du public la quête qui va se faire dans notre ville en faveur du Noël des soldats fribourgeois à la frontière; nous avons la certitude que nos dévoués quéteurs recevront le meilleur accueil et que leur patriotisme sera récompensé.

Les dons en nature (chemises, chaussettes, caleçons, mouchoirs, seront également reçus avec la plus grande reconnaissance; il nous parviendrait constamment des demandes isolées de soldats nécessiteux; nous serons heureuses de pouvoir y répondre largement, après enquête auprès de MM. les arméniers. Ces dons peuvent être déposés chez M^{me} Borel, Hôtel suisse. Les dames et jeunes filles qui ont bien voulu se charger de la collecte sont priées de se rendre, mardi ou mercredi soir, à 6 heures, à l'Hôtel suisse, où le comité d'organisation leur remettra les listes de souscriptions.

Pour le comité : M^{me} de W.-B.

L'inutile sacrifice

par TILBY

v

- Alors tu es absolument décidée, tu ne veux pas sortir avec moi ? Sais-tu qu'aujourd'hui tu n'es pas gentille, mais pas gentille du tout !... Cette phrase était dite par Lucette qui entra en coup de vent dans la chambre de Marceline. Cette dernière tricotait fort tranquillement, près de la fenêtre ouverte. Avec un sourire la nounou répondit :

- Mais, ma chérie, comprenez donc que je ne peux pas m'en aller. Aujourd'hui c'est dimanche, et Louis vient me voir.

- Tu as raison, je suis une vaine égoïste. Pardonne-moi, veux-tu ?

- Mais je n'ai rien à vous pardonner, vous êtes toujours si gentille avec moi que bien des fois je me demande ce que j'ai pu vous faire, pour que vous m'aimez ainsi.

- Un tas de choses que je ne t'énumérerai pas, parce que ce serait trop long... Marceline, je ne sais que faire. Papa et maman sont au théâtre. Paul, chez un ami. Veux-tu de moi ?... - Mais, ma chérie, vous m'avez fait plaisir.

- Sois tranquille, dit-elle en s'asseyant de l'autre côté de la fenêtre, quand Louis arrivera, je me sauverai.

- Pourquoi ? Il vous ennuie ? - Oh ! non, répondit-elle, ce n'est pas cela, mais enfin vous devez avoir beaucoup de choses à vous dire, je vous gênerais.

Tristement Marceline hochait la tête. - Non, vous ne nous gênez pas.

- Bien vrai ? Alors je resterai la moitié de la visite, tu comprends, il faut être discrète. Ah ! vois-tu, ajouta-t-elle en riant, je n'ai plus envie de sortir, c'est si amusant d'attendre quelqu'un.

- Vous trouvez, mademoiselle Lucette ? - Oh ! je l'en prie, Marceline, aujourd'hui ne prends pas ton ton cérémonieux, ton air de « rue » pour me parler, tu sais que cela m'ennuie. Ce mademoiselle dont tu m'affables m'exaspère. Lucette tout court, c'est gentil, tu ne trouves pas ?

- Si, ma chérie. - Ah ! te voilà raisonnable... Dis-moi, Marceline, pourquoi ton fils ne vient-il pas te voir plus souvent ?

- Il est très occupé. - Il paraît que c'est un travailleur comme on en voit peu. Papa disait, l'autre jour, que s'il continuait, il irait loin... Tu n'aimes beaucoup, ton fils ?

Les yeux purs de Lucette interrogeaient Marceline.

- Quelle drôle de question ! Est-ce qu'on n'aime pas toujours ses enfants ?

- Si, reprit la jeune fille, mais il y a tant de façons d'aimer... Plusieurs fois, je ne sais pourquoi, il m'a semblé que Paul et moi, nous occupions la plus grande partie de ton cœur. Oh ! ne dis pas non, j'en suis presque certaine. Ainsi je me souviens que quand nous étions petits, si

l'un de nous était malade, tu passais toutes les nuits.

- Te souviens-tu de la fièvre typhoïde de Paul ? Tu es restée 33 jours sans vouloir quitter sa chambre. Papa et maman n'en pouvaient plus, mais toi tu étais toujours là. Et, l'année suivante, Louis a eu une fluxion de poitrine très mauvaise, tu nous as quittés juste un jour et pourtant c'était ton fils ! Hein, ma vieille nounou, est-ce que je n'ai pas raison de te dire que tu nous aimes au détriment de ce pauvre Louis !

- Embarrassée, Marceline, ne sachant guère que répondre, se pencha et embrassa la jeune fille. Alors, d'une voix claire, triomphante, Lucette s'écria :

- Tu capitules, tu vois, j'ai raison ! Dis donc, il se fait attendre, monsieur ton fils !

- Il ne viendra peut-être pas, répondit Marceline.

- Oh ! dit Lucette contrariée, ce ne sera guère gentil.

- Mais, mignonne, réfléchissez donc qu'il ne sait pas que nous l'attendons.

- C'est vrai, dit Lucette en riant, je l'exécuse. Mais le voilà, je crois.

Par la fenêtre ouverte, Lucette montrait un grand jeune homme qui, de l'autre côté de la rue, s'appretait à traverser. Marceline regarda.

- Oui, dit-elle très tranquillement, c'est lui. Lucette s'étonna de ce ton.

- Comme tu dis cela !... On dirait que sa visite ne te fait pas plaisir. Eh bien ! je ne suis pas comme toi, je suis ravie de le voir et si tu le permets, je vais aller lui ouvrir la porte à ta place.

Lucette protesta :

- Mademoiselle Lucette, ce n'est pas convenable, et puis votre maman ne serait pas contente du tout, une jeune fille de votre âge ne doit pas...

Mais la nounou n'acheva pas sa phrase. Lucette s'était déjà envolée. Quelques instants après, elle rentra dans la chambre, précédant le jeune homme.

- Et ton sermon, dit-elle en riant, est-il fini ? Allons, ne te fâche pas, puisque je te ramène ton fils.

Derrière elle, un peu intimidé, entra un grand garçon très mince, de physionomie assez banale. Il ressemblait à beaucoup d'hommes, rien de particulier ne le distinguait, mais, dès qu'il parlait, sa physionomie changeait, ses yeux sévères s'éclairaient et son sourire était doux. Il s'approcha de Marceline.

- Bonjour, mère... Enfin, je te trouve ! Voilà plus de quinze jours que je ne t'ai pas vue !... - Monsieur Louis, dit Lucette, si vous êtes indulgent et bon, ce que je crois, vous me demanderez pas à votre mère la cause de son absence dimanche dernier.

Louis se tourna vers la jeune fille.

- C'est de ma faute, fit Lucette, pardonnez-moi.

Un peu gêné, il balbutia quelques mots, puis, silencieux, les jeunes gens s'assirent l'un à côté de l'autre.

En voyant ces deux enfants, issus du même sang, qui se parlaient comme des étrangers, un certain trouble envahit Marceline. Sous l'empire de cette pensée, elle parla :

- Louis, dit-elle avec une émotion subite, tu ne peux te figurer à quel point Lucette est gentille pour moi.

Publications nouvelles Documents de la section photographique de l'Armée française. Album N° 5. (37 x 25). Lausanne, Librairie Payot et C^{ie}. Prix : 2 fr. 50.

Sommaire des Revues

Le numéro 630 (14 novembre 1917) de la Patrie suisse nous apporte un excellent portrait du regretté conseiller d'Etat bernois Albert Locher, et un autre très bon portrait, celui d'un éminent médecin et philanthrope, M. le Dr Paul Demiéville, dont on a fêté le 21 octobre la vingtième année d'activité comme directeur de la Polyclinique universitaire de Lausanne. La série des « types suisses » est représentée par une suite de beaux clichés de S. A. Schnegg montrant des paysages et des types du Tessin, et par une vue superbe du lac de Saint-Moritz. L'Association suisse pour la navigation fluviale du Rhône au Rhin, qui s'est récemment réunie à Yverdon, l'Asile des vieillards suisses à Paris; le centenaire de la Caisse d'épargne de Genève; une vue de Mümliswil et du monument élevé aux victimes de la fabrique de cellulose, représentent l'actualité dans ce numéro admirablement rendu.

P. R.

Chrétiens sociaux

Le cartel des chrétiens sociaux de la ville de Fribourg a eu, jeudi soir, une assemblée commune, qui fera date dans son histoire, brève encore, mais pleine de promesses d'avenir. Il s'agissait de recevoir en famille le président des organisations chrétiennes sociales suisses, le vaillant Dr Scheiwiler, qui, appelé à Fribourg pour y prononcer le discours d'ouverture de l'année universitaire, avait voulu réserver la fin de sa journée à nos chères sociétés ouvrières. L'Union des Travailleuses, la Fédération ouvrière et l'Arbeiterverein remplissaient de leurs rangs pressés la grande salle de la Maison de Justice. Quelques amis éprouvés de la classe laborieuse, Mgr Es-seiva, M. le conseiller d'Etat Perrier, MM. les chanoines Bornet et Schonenberger, M. le directeur Savoy, le R. P. Schmitz, M. le Dr Singy, M. le conseiller national Boschung, M. le député Zimmermann, M. Collaud, des religieux, des Etudiants suisses, s'étaient joints à nos groupements ouvriers, pour donner à M. le Dr Scheiwiler un tableau fidèle de l'harmonie dans laquelle vivent, à Fribourg, les diverses classes sociales.

Dans un bref et cordial speech de bienvenue, M. l'abbé Pilloud, secrétaire de l'Union romande des travailleurs catholiques, a fort délicatement interprété la joie des chrétiens sociaux de Fribourg, à la nouvelle de la visite de leur *Vereins-papa*. Il a retracé, avec l'éloquence du cœur, la carrière de dévouement de M. Scheiwiler, depuis ses années d'étude à l'université de Fribourg jusqu'à ses récentes conquêtes dans le champ chrétien social. Il a résumé, en s'ignorant lui-même, le travail accompli à Fribourg, et promis de nouvelles victoires, par l'amour que les chrétiens sociaux fribourgeois portent à leur président central, à leur chère ville de Fribourg, à tous leurs frères en la cause.

Après un chant du cœur des travailleuses, plein de poésie et fort bien enlevé, M. le Dr Scheiwiler a pris la parole, pour exposer, en français d'abord, en allemand ensuite, les principes qui sont à la base du travail chrétien social. Il a félicité, en tout premier lieu, les sections de Fribourg de la sympathie dont elles entourent les autorités religieuses et civiles. Il en a félicité surtout M. l'abbé Pilloud, dont il a loué la modestie, le désintéressement, l'entraîn communicatif, l'ardeur conquérante. Puis il a rappelé avec émotion ses semestres d'étude à l'université de Fribourg, pour montrer combien il était redevable à ses professeurs de sa vocation sociale et quel beau rôle l'*Alma mater* est appelée à jouer dans l'œuvre de groupement et de relèvement de la classe ouvrière. Ayant évoqué encore l'origine du mouvement chrétien social, parti de Saint-Gall, en 1899, avec 40 membres, et qui englobe aujourd'hui plus de 35,000 adhérents, M. Scheiwiler a fait briller aux yeux de son auditoire captivé les trois étoiles qui ont cessé de guider les ouvriers de cette grande œuvre : la justice, la religion et l'amour. La justice qui donne à chacun ce qui lui est dû, la justice en haut et en bas de l'échelle sociale, la justice qui bénit les familles et grandit les nations. La religion qui est la mère de la justice, qui enseigne la charité et le sacrifice, qui inspire les grandes pensées et les grandes actions, qui assure le bonheur des individus, des foyers, des Etats. L'amour chrétien, seul capable de mettre un terme aux appétits matériels, de réchauffer le monde glacé, de triompher de la force brutale, de guérir la société mourante.

L'orateur a montré, en une admirable synthèse, l'ascension matérielle, intellectuelle et morale de la classe ouvrière, par le concours de ces trois forces, suivant les préceptes de l'Evangile et de la charte sociale catholique de Léon XIII. Il en a appelé à ses auditeurs, afin que chacun se prépare aux luttes à venir, par une réforme intérieure sérieuse. Et il a conclu par un hymne d'espoir dans l'apostolat des groupements ouvriers de la chère ville de Fribourg.

M. l'abbé Pilloud et M. Zimmermann ont exprimé, tour à tour, à M. Scheiwiler, la gratitude et les résolutions de l'assistance. Puis l'enthousiasme est monté encore d'un cran, aux jolis couplets qui s'égrenent l'Union des travailleuses. Cette séance, nous en sommes persuadés, marquera un renouveau de travail intérieur et de rayonnement, au sein du cartel de nos sociétés ouvrières.

Conférences de la Grenette

Le comité des conférences nous prie d'insister : Les circonstances actuelles ont rendu le combustible tellement rare et cher que le comité préfère interrompre complètement les conférences pendant l'hiver 1917-18, au lieu d'en donner un nombre très réduit, dans une salle où il ne peut pas garantir une température convenable. L'estime, du reste, que le charbon ainsi économisé trouvera avantageusement son emploi ailleurs. Dès que l'état normal sera rétabli, il s'empressera de reprendre son œuvre, dont l'existence est assurée. Il sera heureux de contribuer ainsi à la vie intellectuelle de notre ville.

Œuvre des Galoches

L'œuvre des galoches a reçu les dons suivants : 50 fr. de l'Industrielle ; 10 fr. de M. Schmidlin, directeur ; 200 fr. de la Papeterie de Marly ; 25 fr. de la « Consommation » Concordia ; 20 fr. d'un anonyme (par M. Auderset, avocat) ; 25 fr. d'un anonyme (par M. le doyen Brasey) ; 12 fr. 50 d'un anonyme (par M. Clémence, avocat).

La Commission des écoles remercie sincèrement ces généreux donateurs et se permet de rappeler au public que, cette année-ci particulièrement, l'œuvre est mise à très forte contribution par suite du nombre considérable des demandes de secours et du prix très élevé des galoches.

Les personnes charitables qui seraient disposées à favoriser cette œuvre appelée à secourir tant d'écoliers indigents, sont priées d'adres-

ser leurs dons à M. le doyen Brasey, caissier, ou au Secrétariat scolaire (bâtiment du Bourg-Varis).

Questions de chasse

On nous écrit : Un correspondant tire de la dernière ouverture de la chasse, dans la zone des fortifications, l'occasion de plaider contre l'ancien système démocratique de la chasse à patentes. On a, pendant ces six jours, exterminé le gibier ; le premier jour déjà on a tiré 120 lièvres ; ce fut un véritable massacre.

Si ce territoire avait été affermé, comme la chasse faite aurait été belle et de parfaite vénerie ; une battue générale faite par les gardes en casquettes et leurs aides ; des chasseurs bien guêtres, mis avec chic ; les lièvres abattus sur la ligne de feu empilés sur les voitures ; au tableau : 120 lièvres ! Oh ! Messieurs, quelle magnifique journée. Ce n'est plus un massacre !

Mais voilà, les chasseurs auraient été des privilégiés de la fortune qui, lors des enchères, auraient pu s'adjuger le droit de chasser eux seuls en payant le haut prix. Combien est plus démocratique le système de la patente, avec lequel, pour la même somme, chaque citoyen acquiert de même droit.

Mais le partisan de l'affermage réplique que l'application de son système donne un rendement tellement plus élevé que l'ancienne patente ne peut plus être conservée.

Voyons à la lumière de l'expérience ce qu'il en est. Admettons qu'il ait été tué 120 lièvres le premier jour et encore 80 les jours suivants, total supérieur à celui admis par la chronique de la chasse que nous fait le plaisir d'écrire chaque année un chasseur expert et renseigné. Supposons encore que chaque lièvre ait valu 15 fr., prix évidemment exagéré, même par les temps chers actuels ; le produit de la chasse ouverte pendant six jours dans la zone des fortifications serait de 3000 fr. Mais après, de l'aveu même de l'information du 10 novembre, tout était exterminé ; tout était donc à recommencer.

Et celui-ci en prend occasion pour regretter le bénéfice perdu par le propriétaire du sol qui nourrit le gibier, par la commune qui devrait retirer un profit de la location de son territoire de chasse. Ce correspondant a oublié évidemment de compter entre combien de communes cette somme fabuleuse devrait se partager. La zone des fortifications ouverte à la chasse comprend le territoire de quinze communes dont trois, sauf erreur, ne sont que partiellement affectées. Nous avons ainsi en moyenne 200 fr. par commune, mais après la quatrième année seulement, la chasse ayant été fermée 3 ans et pratiquée la quatrième année seulement, soit 50 fr. par an et par commune. Voilà établi le prix que le locataire qui veut compter pourrait payer à la commune. Encore ce résultat réjouissant est-il obtenu grâce au prix élevé compté pour le lièvre et à la condition que le locataire de la chasse prenne à sa charge la surveillance, le repeuplement et tous les autres frais.

Le correspondant termine en constatant que les contrées basses sont les plus giboyeuses, soit, pour notre canton, pour une part la contrée qui nous occupe. Tout en admettant le fait, je constate que l'expérience se retourne décidément contre le système de l'affermage, et d'autant plus qu'il ne faut pas, pour un si maigre bénéfice, diminuer le droit du citoyen ; ce bien est trop supérieur à celui-là et d'une nature plus H. v. der W.

Société des tramways de Fribourg

Les recettes totales du mois d'octobre 1917 ont été de 12,412 fr. 90, contre 10,044 fr. 35 au mois correspondant de 1916, soit une augmentation de 2,368 fr. 55. Le total des recettes à fin octobre 1917 est de 109,755 fr. contre 91,517 fr. 10 à la même date de l'an dernier ; c'est donc une augmentation de 18,237 fr. 90 par rapport à l'année dernière pour les dix premiers mois.

Pommes de terre et œufs

La Direction de la Police locale mettra en vente tous les samedis matin, devant la Maison de ville, à partir du 17 novembre, une certaine quantité de pommes de terre et œufs.

Foire d'Estavayer

On nous écrit : Favorisée par le beau temps, notre foire de novembre a été bonne. On y a vu beaucoup de marchands étrangers. Le bétail de boucherie s'est vendu très cher. Une hausse sensible a été enregistrée sur le prix des porcs. C'est probablement la perspective de la carte de grasse qui a provoqué cette hausse. Il a été conduit sur le marché 115 pièces de gros bétail, environ 200 porcs et 2 chèvres.

Institut des Hautes Etudes

Aujourd'hui, mardi, 20 novembre, à 4 h. 1/2, conférence de M. Turmann : le travail à domicile. A 5 h. 1/2, conférence du R. P. Mandonet : Les Apôtres et l'apostolat palestinien. La réaction juive. Les premiers contacts avec le monde païen.

Mercredi, 21 novembre, à 5 h. 1/2, conférence du R. P. Montagne : les qualités sensibles ; l'activité des corps ; les forces physiques.

Eglise de la Visitation

Mercredi 21, fête de la Présentation de la Sainte Vierge. Exposition du Saint Sacrement dès la messe de 7 h. 1/2. A 5 h. du soir, bénédiction.

Convent de Montorge

Jeudi 22 novembre, à 9 heures, office, sermon français. Cérémonie de professions religieuses, présidée par S. G. Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève. Bénédiction du Très Saint Sacrement.

Une kermesse au profit de l'Office d'assistance

Une kermesse !... Le mot sonne-t-il faux dans les circonstances graves et difficiles du temps présent ?

En soi, oui. Ainsi le pensent du moins, ceux et celles qui, après maintes hésitations, en ont pris l'initiative.

Mais, en regard de l'œuvre à soutenir, peut-être en jugera-t-on autrement, et, chose rassurante, les plus indulgents à l'idée d'une kermesse pourraient bien être ceux mêmes dont la générosité est sollicitée.

Merci à tous ces braves cœurs qui ne veulent pas ignorer que, pour pouvoir donner, il faut posséder.

L'activité de l'Office d'assistance, chacun la connaît. La, la misère n'est pas une vision fugitive ; le sombre cortège y défille en permanence, et, quand vient le soir et que le travail semble terminé, c'est alors que, pour celles qui, jour pour jour, sont les témoins de la souffrance, le cauchemar se fait plus aigu et que, comme une obsession et une angoisse, apparaissent à leur esprit, l'âtre sans feu, le vieillard aux membres raidis, la maladie pesant lourdement sur le maigre budget, le petit être qui va naître au foyer de misère, les privations cruelles et constantes de tant de malheureux...

Dieu merci, à plus d'un cœur généreux et compatissant, le Bureau de l'assistance est familier ; les souscripteurs sont fidèles à leurs engagements ; nos autorités ne lui marchandent ni leur appui moral ni leur appui financier et se plaisent à encourager une institution qui disperse le pauvre du mendiant, qui, à l'aumône, toujours l'aumône en nature, sait joindre le conseil utile, et considère le travail comme l'élément moralisateur par excellence. Au rapport de l'année courante, figure le chiffre éloquent de 17,000 et quelque cents francs de salaires pour travail à domicile. Voilà de la vraie charité, de la charité bien entendue.

Mais la misère ne chôme pas, et, malgré tout, l'angoissant problème, de souci du lendemain, se pose parfois aussi aigu pour l'Office d'assistance lui-même que pour sa clientèle.

Que faire alors, sinon songer à l'inlassable charité de la population de Fribourg, et lancer un appel si vibrant, que l'écho en arrive jusqu'aux oreilles de ces Fribourgeois loins du pays qui sont restés de « chez nous » et demeurent sensibles à toute cause fribourgeoise.

Une kermesse, voilà la vraie solution ! Pour un jour, le 9 décembre prochain, l'Assistance échappera à son obscurité ; sa cause deviendra la cause populaire ; tous travailleront pour elle ; tous se mettront à son service.

Dès maintenant, les initiatives surgissent ; l'ardeur et l'ingéniosité sont à l'œuvre ; les talents, petits et grands, sont mis à contribution ; il faut que la fête soit réussie ; il faut que personne ne puisse résister aux attractions du jour. J'ai vu dire que l'on était en instances auprès du grand saint Nicolas pour que, hôte traditionnel de Fribourg, le 6 décembre, il ne reprenne pas trop tôt le chemin du Paradis et s'attarde dans notre bonne ville.

Que les tout petits se consolent donc si saint Nicolas n'a pas exaucé les vœux, si les demandes naïves sont restées sans écho. Dimanche, 9 décembre, il sera encore au milieu de nous dans la grande salle des Charmettes, nouveau champ de foire aux boutiques scintillantes ; il n'aura qu'à étendre la main pour faire le bonheur des petits. Avs à la complexité des papas et des mamans qui savent comment on s'y prend pour s'attirer les faveurs de saint Nicolas.

Le rendez-vous est donné : ce sera le jour de la bonne et bienfaisante charité. Que tout Fribourg et ses hôtes jettent leur piécette dans la bourse de l'Assistance aux multiples compar-timents.

Au soir du 9 décembre, quand le joyeux entrain prendra fin, quand les kiosques auront été dévalisés ; quand, de tout ce qui fut, il ne restera que le souvenir, alors la Charité, parée et riche de la générosité du jour, commencera son œuvre divine de bonté ; elle la poursuivra au cours de l'année 1918 tout entière, sous l'œil de Celui qui ne laisse pas sans récompense : le verre d'eau donné en son nom.

Ad. Th.

Les dons, soit en nature, soit en argent, seront reçus avec la plus grande reconnaissance aux adresses suivantes : Mlle Clément, rue Vogt ; Bureau de l'Assistance, Grand-rue, Centre du travail, 3, Grand-rue.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la ville. — Ce soir, mardi, 20 courant, répétition générale au local, Hôtel du Faucon. « Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. 1/2 précises, répétition, présence indispensable. Gemischer Chor. — Heute Abend, 8 Uhr, Uebung.

FOOTBALL

La première équipe du F.-C. Fribourg, continuant ses succès et confirmant sa bonne forme actuelle, a tenu tête, dimanche, par 2 buts à 2, à la très belle équipe première du Montrion Sport, à Lausanne. La partie, passionnante, a été suivie par un public de plusieurs centaines de personnes.

Fribourg II a également fait match nul à Berthoud, contre le club de cette ville, par 2 à 2.

Le public fribourgeois est convié pour le match de championnat série B, qui aura lieu, dimanche prochain, au Parc des Sports ; entre Jeung Boys II de Berne et Fribourg II : Fribourg I sera à La Chaux-de-Fonds, à lutter contre le F.-C. Etoile I.

CHRONIQUE MUSICALE

1er concert d'abonnement

Il y a une dizaine de jours, on hésitait encore à organiser les concerts d'abonnement, à cause de l'insuffisance du nombre des abonnés. Heureusement que la vente des cartes d'abonnement a, au dernier moment, presque dépassé notre attente. C'est grâce à ce fait que les quatre concerts sont maintenant assurés.

Le premier a eu lieu, dimanche soir, devant une salle bien garnie. Mlle Blanche Selva, l'excellente pianiste parisienne, nous a donné son programme peut-être un peu sévère pour notre public, mais de haute valeur musicale et artistique. Dans l'interprétation du *Prélude, chorale et fugue* de César Frank, nous n'aurions su ce qu'il fallait admirer davantage : la parfaite musicalité ou le jeu si varié des nuances. Mlle Selva joue sans acrobatie et sans pose, et, pour donner César Frank comme elle l'a donné, il faut être musicienne jusqu'au fond de l'âme. Ceux qui n'ont pas compris les détails de cette musique profonde ont au moins dû en ressentir la grandeur et la force de conception, grâce à son interprétation idéale. On peut dire la même chose de l'exécution du *Poème des montagnes* de Vincent d'Indy, quoique nous ne mentionnions pas cette composition — spirituelle, si l'on veut, mais peut-être un peu capricieuse — au même rang que celle de César Frank.

Mlle Selva nous a joué encore trois morceaux de genre des auteurs modernes : *Cinquième barcarolle* de Gabriel Faure, *En Tartane* de Déodat de Séverac, et *Triana* d'Albeniz. Ceux qui s'attendaient à entendre une barcarolle en rythmes ondulés ou « à la berceuse » n'ont pas trouvé leur compte dans la composition très intéressante de G. Fauré. Les deux derniers morceaux, aux rythmes plastiques, ont été mieux compris. L'interprétation était digne d'éloges et d'une conscience artistique admirable.

Comme second soliste, nous avons entendu M. Albert Valmond, basse chantante. Un fort refroidissement l'a malheureusement empêché de donner toute sa voix. Malgré cet inconvénient, nous avons pu constater que M. Valmond possède un organe puissant, une voix d'un vrai timbre de basse, et bien stylée. L'interprétation des œuvres chantées (Hændel, Méhul, Franck, Fauré, Lalo et Bordes) était correcte et prouvait le bon goût musical de l'artiste.

Par ce concert, le Comité a montré sa ferme volonté de ne donner que de la musique sérieuse. Nous ne doutons pas que les trois concerts suivants ne nous procurent autant de plaisir et de jouissance artistique que ce fut le cas dimanche soir. P. H.

Etat civil de la ville de Fribourg

Naissances

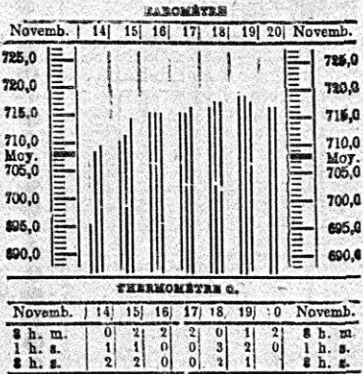
15 novembre. — Schmid, Georges, fils d'Edmond, comptable, d'Ueken (Argovie), et de Julie, née Serres, rue de Lausanne, 63. 16 novembre. — Weibel, Hedwige, fille d'Alfred, fondeur, de Schöngau (Lucerne), et de Louise, née Hägler, route des Alpes, 56. 19 novembre. — Jeckelmann, Isidore, fils de Jean, charbon, de Fribourg et Guin, et de Marie, née Schmutz, rue Marcella, 3.

Décès

16 novembre. — Haymoz, Marie, fille de Jacques et de Marie, née Lauper, de Fribourg et Alterswyl, 11 ans, rue du Pont suspendu, 84. Robidou, François, fils de Hyacinthe, agriculteur, de Sillemer (France), 35 ans, Hôpital militaire, Gambach. Bonvin, Léon, fils d'Ernest et d'Adélaïde, née Colling, de Lens (Valais) 1 1/2 an, rue d'Or, 103. Grossmann, Werner, fils de Jean et d'Illona, née Buttikofer, de Hôngg (Zurich), 3 ans, Neuveville, 72. Rotzter, Oscar, fils de Joseph et de Marie, née Burgy, de Fribourg, Tinterin et Saint-Sylvestre, 6 ans, Court-Chemin, 59.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

De 20 novembre



Revue le STIMULANT
Aprêtis au Vin et Quinquina

L'insomnie

provoquée par la toux, les catarrhes et les maux de gorge désespère beaucoup de gens. L'emploi de quelques boîtes de **Pastilles Wybert-Gaba** la supprime complètement puisqu'elles sont le remède souverain contre toutes les affections de la gorge. En vente partout, à 1 fr. 75 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ».

DERNIÈRE HEURE

L'offensive austro-allemande en Italie

Paris, 20 novembre. (Havas.) — La résistance italienne s'accroît de jour en jour, à tel point que les bulletins de l'adversaire eux-mêmes sont obligés de la signaler. Sur le plateau d'Asiago, la situation demeure stationnaire. L'activité de l'artillerie adverse est très vive, mais il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie. L'intérêt de la bataille est toujours entre les vallées supérieures de la Brenta et du Piave. Il y a eu là, dit l'état-major allemand, de durs combats. Dans les montagnes, les Italiens se font disputer chaque pouce de terrain et ne sont retirés pas à pas après une résistance opiniâtre. Ainsi, c'est toujours contre le centre de nos alliés que s'acharnent les Austro-Allemands, en des efforts désespérés pour déboucher dans la plaine. Selon les communiqués impériaux, dans la région montagneuse au sud de Feltré, les troupes austro-allemandes ont livré des combats particulièrement acharnés et violents qui ont duré jusqu'à la nuit et ont pris d'assaut, samedi, le village de Quero et le mont Cornella. Les Italiens résistent sur des fortes positions du Mont Gomba.

Sur le bas Piave, les défenses italiennes restent inébranlables. La tentative de passage du fleuve est désormais enrayée. En résumé, l'armée alliée, après une pénible épreuve de retraite, se ressaisit sur toute la ligne. On est heureux de ce symptôme, présage de bon augure pour la suite des opérations.

Le prince de Galles

Rome, 20 novembre. (Stefani.) — Les journaux annoncent que le prince de Galles est arrivé dans la zone de guerre. Il a visité le front et les troupes alliées qui se trouvent déjà dans la zone de guerre.

Sur le front occidental

Paris, 20 novembre. Sur le front occidental, il n'y a eu que des opérations secondaires.

Bulletin anglais

Londres, 20 novembre. Communiqué britannique du 19 novembre, à 21 heures : Une attaque contre nos positions avancées au nord-est du bois du Polygone a été repoussée avec succès. Ce matin, des détachements ennemis qui tentaient d'aborder nos lignes au sud-est de Poelcapelle ont été pris sous notre feu de mitrailleuses et ont eu la majeure partie de leurs effectifs tués ou faits prisonniers. Activité de l'artillerie ennemie au cours de la journée, dans le secteur d'Ypres. Des reconnaissances de patrouilles à l'est d'Armentières nous ont permis de faire un certain nombre de prisonniers.

Hier, malgré le temps brumeux et une visibilité médiocre, nos avions ont pu faire avec succès un travail d'artillerie. Quelques objectifs à terre ont été atteints et des bombes ont été jetées sur les lignes ennemies. Deux appareils allemands ont été abattus dans des combats aériens. Un autre a été contraint d'atterrir. Un quatrième a été abattu par nos canons spéciaux. Un des moteurs n'est pas rentré.

Les renforts américains

Paris, 20 novembre. (Havas.) — Le général Pershing a déclaré à des journalistes américains que des troupes et du matériel arrivent en quantités toujours plus grandes. Grâce à l'efficacité de la protection navale anglaise, française et américaine, les sous-marins n'ont pas pu se vanter d'avoir coulé un seul soldat américain embarqué sur un transport à destination de la France, et l'on sait que les Anglais ont coulé, samedi, cinq sous-marins allemands.

Condamnés à mort

Luغانo, 20 novembre. Le *Corriere del Ticino* reçoit de Rome la nouvelle que, après quelques jours de débat devant la première section du tribunal militaire de Rome s'est achevé le procès pour trahison intenté au nommé PIANO Andrei, directeur de la feuille satirique italienne de Zurich *Ma chi è ?* (le journal qui vient d'être frappé de suspension par le Conseil fédéral). Andrei et son complice Jean Domati, de Pescia, étaient accusés d'avoir fourni à l'ennemi des nouvelles capables de porter préjudice à la défense nationale. Les deux inculpés ont été condamnés à mort.

L'épiscopat allemand

Fribourg-en-Brisgau, 20 novembre. Les archevêques et évêques allemands viennent d'adresser à leurs fidèles une lettre collective au sujet des tâches nouvelles qu'imposera, au point de vue religieux et moral, le passage de l'état de guerre à l'état de paix.

Accident d'aviation

Marseille, 20 novembre. (Havas.) — Un biplan du camp d'aviation d'Istres s'est enflammé à une altitude de 800 mètres, au-dessus de la commune d'Ayguier. Un officier et deux soldats ont été tués.

SUISSE

Le renchérissement de la vie

Berne, 20 novembre. Une conférence a eu lieu, hier lundi, entre M. Molta, conseiller fédéral, et une délégation de l'Union fédérative du personnel de l'Administration fédérale au sujet des allocations de renchérissement pour 1918. L'accord n'a pu se faire entre le représentant du Conseil fédéral et les délégués de l'Union fédérative.

** Fumez les Cigares Frossard « Pro Patria »

Nous avons le regret de faire part du décès de

Monsieur Joseph PHILIPONA

Fondé de pouvoirs de notre Etablissement

notre dévoué et regretté secrétaire et contrôleur, survenu à l'âge de 46 ans. Nous perdons en lui un fidèle collaborateur et lui gardons un souvenir reconnaissant.

L'office d'enterrement aura lieu mercredi 21 novembre, à 9 1/2 h. du matin, à l'église du Collège.

Départ du domicile mortuaire : 5, avenue du Midi, à 9 1/4 h.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION de la BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG.

R. I. P.

†

Madame Louise Philipona-Seydoux et ses enfants : Céclie, Jules, Casimir, Caroline et Lucie, à Fribourg; Monsieur et Madame Casimir Philipona, à Vauppens; Monsieur et Madame Henri Philipona et leurs enfants, à Vauppens; Madame veuve Aloisie Menoud-Philipona et ses enfants, à Vauppens; Madame et Monsieur Romagnon-Philipona, à Vauppens; Mademoiselle Annette Philipona, à Vauppens; Madame Marguin-Philipona et sa fille, à Broc; Monsieur Jean-Joseph Philipona et ses fils, à Vauppens; Monsieur et Madame Philipona et ses enfants, à Vauppens; Madame Elise Philipona et ses enfants, à Vauppens; les familles Seydoux et Dupasquier, à Bulla; Genoud, Seydoux et Yaeber, à Fribourg; Affenlauchegg, à Bulla, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Joseph Philipona

contrôleur de la Banque de l'Etat à Fribourg, et son fils, à Vauppens; Monsieur et Madame Henri Philipona et ses enfants, à Vauppens; Madame Elise Philipona et ses enfants, à Vauppens; les familles Seydoux et Dupasquier, à Bulla; Genoud, Seydoux et Yaeber, à Fribourg; Affenlauchegg, à Bulla, ont la profonde douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Richemont, 5, à 9 1/4 h.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

R. I. P.

†

Cercle catholique de Fribourg. Les membres du Cercle catholique de Fribourg, sont priés d'assister aux funérailles de

Monsieur Joseph Philipona

Contrôleur de la Banque de l'Etat membre actif

qui auront lieu à l'église du Collège, mercredi, 21 novembre, à 9 1/2 h. du matin.

Départ du domicile mortuaire : Richemont 5, à 9 1/4 h.

R. I. P.

†

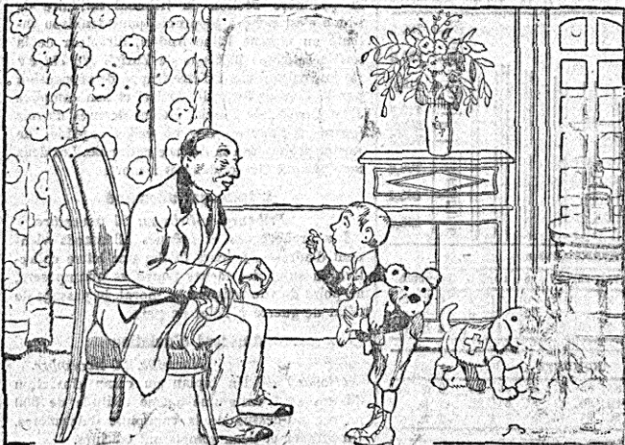
Monsieur et Madame Herman de Vries et leur fils Lambert ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Haber Coomans

leur père, beau-père et grand-père, décédé à Bruxelles le 6 novembre, muni de tous les secours de la religion.

R. I. P.

REMARQUE D'ENFANT



— Comment se fait-il, Grand-père, que tu aies les dents aussi belles que maman ?
— C'est que, vois-tu, mon petit, toute ma vie je me suis servi de DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre et savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable. Créé d'après les travaux de Pasteur, il empêche aussi et guérit sûrement la carie des dents, les inflammations des gencives et de la gorge. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante et détruit le tartre. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante. Mis sur un coton, il calme instantanément les rages de dents les plus violentes. Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes ventes chez MM. Bourgnonecht & Gottrau, Pharmacie centrale, Fribourg.

nos maisons vendant de la parfumerie. Dépôt général : Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris. Le DENTOL est un produit français. Il suffit d'envoyer à M. CADEAU, G. Vinel, 8, rue Gustave Reville, à Genève, agent général pour la Suisse, 50 centimes en timbres-poste, en se recommandant de La Liberté, pour recevoir, franco par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de dentol, un tube de pâte Dentol, une boîte de poudre Dentol et une boîte de savon Dentol.

JEUNE FILLE

de 16 ans, demande place comme volontaire, dans un bon ménage catholique, pour apprendre le français. Selon les circonstances on payerait quelque chose. S'adresser à M. Schmitz, Uhrmacher, Mosnang (Saint-Gall). P 6084 F 5910

Dans petit établissement de la place, on demande une

bonne à tout faire

pour s'occuper de la cuisine et aider au café. Bons gages, vie de famille. 5908. Offres sous P 5952 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

pour époque à convenir, un valet de chambre de toute recommandation. 5790. Offres sous P 5920 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE

intelligente et sérieuse, connaissant la dactylographie, un peu de sténographie et de comptabilité demande place de dévouée. Bonnes références à disposition. Prétentions modestes. Adresser offres à Jeanne Dévaud, aux Rames, Payerne.

Bouteilles à champagne

(vides) SONT ACHETÉES par la Champanoise S. A. à Lucerne

Pour cessation de bail, à vendre ou à louer pour le 1^{er} décembre

L'Auberge de la Clef

A la même adresse, à louer un magasin et 2 appartements. Lamière électrique. S'adresser chez M. Piantino, Grandes-Rames, 149, Fribourg. 5840

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Bilan au 31 octobre 1917

ACTIF		PASSIF		
	FR. C.		FR. C.	
Caisse, y compris avoir chez la Banque Nationale et versements postaux	948,884	76	Capital de dotation	20,000,000
Banques et Correspondants	21,581,395	—	Fonds de réserve ordinaire	1,450,000
Effets sur la Suisse	8,208,896	96	Fonds de réserve spécial	100,000
Prêts aux communes et corporations	44,009,303	03	Banques et Correspondants	4,835,193
Comptes courants débiteurs	33,384,695	69	Comptes courants créanciers	5,335,193
Créances hypothécaires	15,879,541	74	Travaux et Acceptations	2,906,030
Fonds publics	7,247,321	80	Dépôts en caisse d'épargne	3,789,275
Coupons	158,318	75	Bons de dépôts, obligations et emprunts fixes	53,221,414
Immeubles non destinés à l'usage de la Banque	416,085	84	Caisse de retraite et de prévoyance du personnel	66,540
Membres et immeubles	1,007,439	30	Comptes d'ordre	5,257,347
Comptes d'ordre	7,174,951	48		
TOTAL	111,606,465	45	TOTAL	111,606,465

Fribourg, le 8 octobre 1917.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG. LA DIRECTION.

Vente d'immeuble

Le mardi 27 novembre, des 3 h. de l'après-midi, l'Office des faillites de la Sarine exposera en vente aux enchères publiques, à la salle du Tribunal, à Fribourg, un bois de 155 perches, sis au Bourgwald, désigné sous art. 349 du registre foncier de Bonnetoutaine, propriétés de la masse en faillite de Georges Emilie. Prix d'estimation : 100 fr.

On vendrait

une machine à écrire (viable) en bon état, et un grand dictionnaire Larousse. Pour renseignements s'adresser sous P 6061 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5910

Paons

A vendre, à bon marché, une paire de beaux paons. Pour renseignements s'adresser sous P 6065 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5918

A louer tout de suite, un petit

logement

de 2 chambres, cuisine, cave, grenier, lumière électrique et un peu de jardin. S'adresser à M^{me} Marguerite Gauderon, à la Malte, 130.

Vente de bois renvoyée

La vente de bois de la commune d'Eouvilens, dans la forêt de GROSSA TEITA, annoncée pour le 21 novembre, est renvoyée au mercredi 28 novembre, à la même heure. P 6086 F 5917

Vente de bois de chauffage

L'inspecteur sousigné exposera en mises publiques plusieurs gros lots de bois de chauffage, déposant dans les forêts cantonales désignées ci-contre, savoir :
Le mercredi 28 novembre : A La Cambert : 55 moles de sapin, 40 fagots refendus.
Rendez-vous des miseurs, dès les 9 1/4 heures, à l'auberge de Treyvaux.
Le jeudi 29 novembre : Au Burgerwald : 80 moles de sapin, 70 fagots refendus.
Rendez-vous des miseurs à 9 1/2 heures, à l'auberge du Monret.
Pour voir les bois sus-mentionnés, s'adresser au forestier cantonal Richard, à Zéevnya. Les amateurs misant pour des tiers devront produire une commission écrite.
L'inspecteur des forêts du 1^{er} arrondissement, J. Darbellay.

CORSETS POMPADOUR

Avenue de Perolles, 14, au 1^{er}
Mercredi 21 & vendredi 23 novembre

Un établissement de banque de la place demande un encaisseur-commissionnaire connaissant les deux langues et pouvant fournir un cautionnement. Adresser les offres écrites, avec indication de références et occupation antérieure, sous P 6069 F à Publicitas S. A., Fribourg.

LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

10, rue de Hollande GENÈVE 10, rue de Hollande

FONDÉE EN 1872

sous le contrôle du Bureau fédéral des assurances, à Berne

ASSURANCES

Mixtes

avec ou sans clause d'invalidité.

Au décès

à primes viagères ou temporaires.

A terme fixe ou dotale pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.

COMBINAISONS DIVERSES

La Compagnie dispose, dans ses caisses, de 123 francs pour chaque 100 francs de valeur actuelle de ses engagements.

Pour tous renseignements, s'adresser à Messieurs Aloys FRACHEBOUD, rue Grimoux, 4, FRIBOURG. Joseph GENOUD, agent général, à Chatel-Saint-Denis. Téléph. 12. Agents principaux : Pierre DOUSSE, Le Mouret. Téléphone 16. Marcel JOLION, Farvagny. Téléphone 1805.2.

Rentes viagères immédiates
Tarif pour hommes :
à 60 ans 9,56 %
65 » 11,44 »
70 » 14,10 »
75 » 17,62 »

Le tarif pour femmes est un peu inférieur.

Rentes viagères différées pour pension de retraite à partir d'un âge fixé par le contractant.

Rentes immédiates sur deux têtes

Quel maître charbon drait comme apprenti un

JEUNE HOMME

compréhensif et un peu le français ? Pour renseignements, s'adresser à l'Office cantonal de Travail, à Fribourg.

A VENDRE

d'occasion un grand buffet deauère, en sapin, à 4 portes. S'adresser : Ordiel, 11.

Etudiant en droit étranger demande pension

dans famille privée parlant français, de préférence dans famille où se trouve déjà un étudiant en droit. 5910. Ecrire sous P 6055 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On achète, 1 bon

Vélo d'occasion

Offres sous P 6068 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On demande une

vache

en pension. Terme à convenir. Offres sous P 6047 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre une

truie portante

de 12 semaines. S'adresser à Jean Jemmy, propriétaire, Courtepin.

NOUVEAUTÉ

Raisonnable surte mrcain que Gille (tête rani), impo sible de se coger d'as se avec un hness extrême, fortement ren gent, à 6 tranchants Fr. 475, soigne Fr. 5.95; à 12 tranchants Fr. 6.50. Luxe Fr. 8. Mulier Fr. 1.50; Globe-Trotter à 2 lames Fr. 10; Véritable Gillette, Apollo, Auto-Strip, à 24 tranchants Fr. 25; lames de change depuis 40 centimes. Ré parations et ajustages en nos gares. Louis ISCHY, fabricant, PAYERNE. — Les copies gratis et franco. 459

La Champanoise S.A. à Lucerne achète le Champagne HÄUSSER

à 4 et 5 francs selon quantité et qualité.

On demande A LOUER

dans le quartier du Bourg, pour le 25 avril ou le 25 juillet 1918, rez-de-chaussée ou 1^{er} étage de 4-7 pièces avec dépendances pour bureaux tranquilles et soignés. Bail de longue durée sur demande. Adresser les offres par écrit, sous P 6019 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PACHÈTE

caisse contrôlense déjà employée, en bon état, si possible système « National », contre paiement comptant. Indiquer modèle et numéro de fabrication. J. SCHMITZ, Zurich Ceresstr., 19.

BOIS

Un concours est ouvert pour la fourniture de planches comme suit :
18 mm. 30,000 m³
24 mm. 10,000 m³
27 mm. 4,000 m³
36 mm. 1,000 m³
Adresser les offres par écrit, sous P 5971 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

ON ACHÈTE

Noix & Miel

Offres à Winandy & Co, Lausanne. 5815